

Les bulletins des écoles et des districts scolaires francophones 2010-2011

Message du ministre

En tant que ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, je vous invite à consulter les bulletins des écoles et des districts, afin de prendre connaissance des résultats des évaluations provinciales de 2010-2011. Vous pouvez consulter ces bulletins au site Web suivant : <http://www.gnb.ca/0000/bulletin/index-f.asp> ou en obtenant une copie papier auprès de l'école de votre enfant.

Ces bulletins présentent les taux de réussite des élèves francophones aux évaluations provinciales de l'année scolaire 2010-2011. Le taux de réussite est le pourcentage des élèves qui ont obtenu ou dépassé le niveau attendu à une évaluation provinciale.

Tous s'entendent sur l'importance que chaque élève, dès ses premières années scolaires, acquière les compétences de base en littératie, afin qu'il puisse réussir dans les autres matières. Grâce aux évaluations provinciales, il est possible d'identifier les élèves qui éprouvent des difficultés et de comprendre leurs défis. En sachant, leur niveau d'acquisition des connaissances et des compétences attendues, nous sommes en mesure de mieux intervenir auprès de ceux qui en ont besoin.

Je suis heureux de constater le progrès important dans chacun des domaines évalués. Je tiens à féliciter le personnel des écoles et des districts scolaires, les parents et la communauté pour leurs efforts quotidiens qui contribuent grandement à améliorer le rendement des élèves aux évaluations provinciales. C'est en maintenant nos efforts sur les apprentissages des élèves en salle de classe qu'il est possible d'être témoins de ces progressions et qu'il sera possible de voir une progression dans toutes les matières, et ce, à tous les niveaux.

Mobilisons tous ensemble nos efforts pour améliorer les résultats de nos élèves!

Le ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance,
Jody Carr